

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 7 octobre 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Coulon, Georges \(1838-1912\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#) est destinataire de cette lettre
[Larue, Édouard \(1828-1902\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (10)

Collation 2 p. (159r, 160v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 7 octobre 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11103>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 octobre 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé

À propos de la liquidation de la communauté de biens des époux Godin-Lemaire : Godin demande conseil à Delpech sur le versement à Esther Lemaire de la part qu'il lui revient de la fortune de la communauté Godin-Lemaire. Il a versé 762 475, 53 F moins une provision de 80 000 F versée antérieurement, mais Esther Lemaire lui réclame l'équivalent de cette provision en se référant à la jurisprudence. Godin informe Delpech qu'il a choisi Larue pour avoué à Vervins.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Finances personnelles](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Coulon, Georges \(1838-1912\)](#)
- [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Coulon, Georges (1838-1912)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Administration
- Droit/Justice
- Franc-maçonnerie

Biographie Avocat et haut fonctionnaire français né en 1838 à Paris et décédé en 1912 à Paris. Fils d'un chorégraphe et d'une actrice, probablement enfant naturel du dramaturge Eugène Scribe, Georges Coulon étudie le droit et devient clerc de notaire en 1860 puis avocat au barreau de Paris en 1862. Libre-penseur, franc-

maçon et républicain, il travaille auprès de l'avocat Jules Favre. Il voyage en Égypte en 1869. Coulon est nommé préfet de Vendée par [Gambetta](#) en septembre 1870. Il sert six mois à ce poste, retourne ensuite au barreau et travaille en qualité d'avocat de la [Compagnie du canal de Suez](#). Coulon correspond à cette époque avec Jean-Baptiste André Godin à propos des élections législatives de 1869, auxquelles [Jules Favre](#) est candidat républicain, et à propos du Familistère. Godin charge Coulon de questions juridiques relatives à ses affaires industrielles et au procès qui l'oppose à sa première épouse [Esther Lemaire](#). Coulon se marie en 1880 avec Geneviève Pelletan, fille du républicain Eugène Pelletan (1813-1884) et sœur du socialiste Camille Pelletan (1846-1915), avec laquelle il a six fils. Nommé conseiller d'État en 1881, Coulon est détaché à la direction des Postes et Télégraphes de 1887 à 1889. C'est à cette époque qu'il visite le Familistère en compagnie de son épouse, après une quinzaine d'années sans relations avec Godin : « Certes, nous nous souvenons de vous, ma femme et moi, écrit Godin à Coulon le 8 avril 1887 quelques jours avant sa visite, et votre souvenir nous était même particulièrement présent ces jours-ci. » Coulon réintègre le Conseil d'État en 1890, dont il est le vice-président de 1898 jusqu'à sa mort en 1912. Georges Coulon est abonné à la revue du Familistère, *Le Devoir*. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1877, officier de l'ordre en 1887, commandeur en 1896, grand officier en 1906 et grand-croix en 1909.

NomDelpech, Alphonse (1821-1902)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

Activité

- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvoué et homme politique né en 1821 à Perpignan (Pyrénées-Orientales) et décédé en 1902 à Amiens (Somme). Alphonse Alexandre Désiré Constance Delpech est fils du géomètre en chef du cadastre du département des Pyrénées-Orientales. Il est nommé en 1850 avoué auprès de la Cour d'appel d'Amiens. Il est ensuite président de chambre à la même cour d'appel. Il est premier adjoint au maire d'Amiens de 1875 à 1880, maire d'Amiens par intérim entre septembre 1875 et juillet 1876 puis entre avril 1879 et septembre 1880. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1892.

NomLarue, Édouard (1828-1902)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvocat et homme politique français né en 1828 à Vervins (Aisne) et décédé en 1902 à Malzy (Aisne). Pierre François Édouard Larue est avoué à Vervins dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Il est nommé maire de Vervins en 1874. Il acquiert le château de Brandouzy à Malzy (Aisne) dans le canton de Guise.

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 31/05/2023

Guise le 7 juillet 1869¹⁵⁹

cher Monseigneur

je vous écris la lettre que vous aviez écrit à M^e Coulon il est vrai que je ne vous ai pas envoyé la miette en dommages de M^e Godin pour que vous ayez payé la somme de 80,000 francs formant le montant des provisions à être payées au monsieur que j'avois part entière dans une de 762,443 francs le 3^e ultime comprenant sa part suivant le calcul en liquidation Gaubert le notaire pour la cause. Vous devrez nous rappeler ~~proposition~~ ^{ou} nouvelle sur ce point par ce qui suivant la réponse que vous m'avez faite apprendre M^e Godin a bien veillé à faire dans quelle appuyant sa demande avec un arrêt de la cour d'Orléans du 12 juillet 1869 devant avec un autre arrêt de la cour de Paris je vous prie de bien sûr je suis payé car si cela est différent je considère comme un délit

Monseigneur Duguet

Je n'abandonnerai que le plus
tard possible la fortune que je
gagne sur mes malheurs mais
auquelles elle me vise

dites moi je vous dirai que
je veux faire

peut-être profiter de la paix
de Mr Wilson pour examiner
cette question jusqu'à ce qu'un
avis soit absent

agrez ce que vous dire mes
meilleurs sentiments

Georges

je veux dire à mon prochain
que je pris Mr Léon pour
admirer à mes fins